



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION portant sur

L'ETUDE ECONOMIQUE DE PONDERAISON DANS LE CADRE DES ELECTIONS CONSULAIRES 2021

Séance de l'Assemblée Générale du 22 mars 2021

PRÉSENTS

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, NICOLETTI Pascal - 1^{er} Vice-Président, CHAIX Bernard - Vice-Président, LACHKAR Laurent - Vice-Président, CHEVILLON Michel - Vice-Président, BRUT Karine - Trésorier, GRECH Stéphane - Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, PAUL Fabien - Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, BATEL Claude, BREMOND Lydie, CARLADOUS Laure, CASTELLANI Maryse, CERAGIOLI Geneviève, CHALEIL Laurence, CHAUMIER Eric, COSTAMAGNA Anne, ESTIN Max, GABAS Valérie, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, MANE Jean, MESSINA Cédric, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Élus.**

38 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

PARTICIPATION EN VISIO CONFERENCE

Monsieur **le Préfet des Alpes-Maritimes** – Monsieur Bernard GONZALEZ, et Monsieur SCHIES Pierre – Directeur à la Direction des Interventions et de la Coordination de l'État au sein de la **Préfecture des Alpes-Maritimes.**

Madame GLEIZES Sophie - Cheffe du Service économique de l'État en région à la **DIRECCTE.**

Monsieur BOUVET Jean-Marc – Administrateur des finances publiques adjoint - Division de l'action économique - représentant M. Claude BRECHARD - Directeur Départemental **des Finances Publiques des Alpes-Maritimes.**

Mesdames et Monsieur CALVIERA Stéphanie, GUITTARD Cynthia, LONDEIX Laurent, **Membres Élus – NON-VOTANTS.**



Madame et Messieurs, ALFANDARI Bernard, BONNIN Olivier, FERRALIS Gérard, GODIER Stéphanie, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEPAGE Henri-Philippe, MANAGO Michel, MASSÉ Paul, MATHEZ Pierre, ROUGET Sylvain, TOURNAIRE Luc, **Membres Associés.**

Mesdames, Messieurs, AJOURY Noël, BENMUSSA Thierry, DELAUNAY Bernard, HOELLARD Michèle, LEULIER Frédéric, LEVI Jean-Pierre, MARIN Matthieu, MESSIKA Cyril, RIERA Julien, ROSSI Jean-Pierre, SCARFONE Raymond, SOYER Jean-Marie, VERA-FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques.**

EXCUSÉS

Monsieur SFECCI Daniel - Vice-Président, **Membre du Bureau**

Mesdames, Messieurs, BOVIS Jessica, CIPPOLINI Denis, COURTADE Anny, DESJARDINS Philippe, DI NATALE Paul-Marie, FOURQUIN Frédéric, GENETELLI Patrick, GINO Bertrand, IPPOLITO Philippe, KLEYNHOFF Bernard, PICHARD MAUREL Corinne, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, ROUX Robert, SCARAMOZZINO Christine, **Membres Élus.**

Messieurs, AUBERTIN Eric, CASALS Jean, CLARET Christophe, LAVANDET Frédéric, **Membres Associés.**

Mesdames, Messieurs, BEHAR Claire, BONA Alexandre, FLAMAND Pascal, MARTINON Martine, MATAS Jean-Michel, PLUMION Nicolas, **Conseillers Techniques**

Madame, Messieurs, MALLEZ Marie-Laure, GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux Comptes.**

ABSENTS

Monsieur STELLARDO Gilbert, **Président Honoraire**

Monsieur ESTEVE Dominique, **Président Honoraire**

Monsieur PERUGINI Francis, **Président Honoraire**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire.**

Messieurs, ARIN Jan, ASTOLFI Olivier, BIANCHERI André, DEGIOVANNI Eddie, EBEL Jean-Marie, MATOUT Jean-Louis, MOLINES Gérard, NASSIF Anis, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés.**

Mesdames, Messieurs, ALEMANNO Pierre, ALLARD Frédéric, BAUDOIN Pascal, BOISSE Jean-Christophe, BORGHESE Benoît, CAPELLI Jean-Michel, COLOMBAN René, DAUFES Eric, DELHOMME Christian, FOUQUET Denis, GUILLOT Michel, HATTEMBERG Pasquale, LELAURAIN Dominique, LLORCA Alain, MANSI Mattéo, MEINARDI Alain, NOLIER Patrick, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PEREZ Dario, PERRY Antoine, PILIERE Jean-Yves, PUY Michel, RASPOR Marc, ROSIER Roch-Charles, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques.**



- ▶ De prendre acte de la proposition de répartition provisoire à la CCI de Région PACA des membres élus pour la CCI Nice Côte d'Azur en catégories et sous-catégories telle qu'adoptée par le Bureau de la CCIR PACA le 10 mars 2021.

Pesée économique de Région	Résultats en sièges 2021			
	COMMERCE	INDUSTRIE	SERVICES	Total
CCI Alpes Haute Provence	1	1	1	3
CCI Hautes Alpes	1	1	1	3
CCI Pays d'Arles	1	1	1	3
CCI Nice Côte d'Azur	4	3	7	14
	C1 : 2	I1 : 1	S1 : 3	
	C2 : 2	I2 : 2	S2 : 4	
CCI Marseille Provence	6	5	11	22
CCI Var	3	2	4	9
CCI de Vaucluse	2	2	2	6
Total Catégories	18	15	27	60

- ▶ D'approuver l'ensemble des points figurant dans la présente délibération et l'ensemble des éléments présentés en séance constituant les éléments de l'étude de pondération économique.
- ▶ De mandater son Président pour transmettre, conformément aux textes, la présente délibération et l'étude de pondération économique qui constitue son annexe à Monsieur le Préfet de Région, Monsieur le Préfet de Département, à CCI France et au Ministère en charge de la Tutelle des Chambres de Commerce et d'Industrie avant le 31 mars 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 57
Votants : 38 (quorum : 29, atteint),
Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 38

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

Nice, le 22 mars 2021

Le Président,

Jean-Pierre SAVARINO



Exposé de Monsieur le Président Jean-Pierre SAVARINO

Conformément aux textes qui régissent les élections consulaires, l'étude économique de pondération a été réalisée et est présentée en Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur.

Ce rapport a pour but d'exposer et d'expliquer les propositions concernant le nombre de membres élus siégeant à l'Assemblée de la CCI Nice Côte d'Azur et la répartition de ces élus en catégories (Commerce, Industrie et Services) et en sous-catégories en fonction de seuils d'effectif salarié.

CONSIDERANT :

- Le Code de commerce, et notamment les articles L.713-11 à L.713-13, les articles R.713-66 à R.711.47, et l'article A.713-26 à A.713-30,
- L'avis favorable du Bureau de la CCINCA lors de ses réunions du 8 et 22 mars 2021, en sa qualité d'Autorité délibérante déléguée sur le fondement de l'article 56 dernier alinéa, de l'article 32 - 5ème alinéa et de l'annexe 6 du Règlement Intérieur, ainsi que de la commission des finances du 18 mars 2021
- Son exposé détaillé et celui de Monsieur Jacques LESIEUR, Directeur Général, sur l'étude économique de pondération dite « Pesée Economique » et ses impacts sur la composition de notre Chambre de Commerce et d'Industrie,
- La proposition faite à Monsieur le Préfet de Région et Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes, eu égard aux différents motifs exposés et afin d'assurer le maintien d'un équilibre de la représentativité des entreprises de notre Département, de tenir compte des adaptations demandées et des modifications que cela entraîne dans la répartition des sièges par catégories,
- La marge réglementaire de modification, dont dispose Monsieur Le Préfet sur cette répartition pour des motifs économiques ou des circonstances économiques particulières, dans les limites de 1/10ème soit 6 sièges,

L'ASSEMBLEE GENERALE DECIDE :

- ▶ De porter à 64 le nombre de membres élus de la CCI Nice Côte d'Azur,
- ▶ De valider les résultats de cette étude économique de pondération pour la période de référence 2021 – 2026,
- ▶ D'adopter la répartition par catégories et sous-catégories qui vous a été présentée pour la CCI Nice Côte d'Azur,

Répartition en sièges par sous-catégorie et catégorie			
Au regard des résultats de l'étude de pondération et de la prise en compte des deux adaptations proposées :			
COMMERCE	0 à 5 salariés	6 salariés et +	Total
	11	10	21
INDUSTRIE	0 à 9 salariés	10 salariés et +	Total
	6	6	12
SERVICES	0 à 5 salariés	6 salariés et +	Total
	15	16	31
Nombre total de sièges			64

Assemblée Générale CCI Nice Côte d'Azur du 22 Mars 2021 - Étude économique de pondération - Elections Consulaires 2021